



CHATEAUBOURG
SAINT-MELAINE/BROONS-SUR-VILAINE

N°123

le magazine

Mars 2017

FOCUS

Sécurité et secours : des hommes sur le terrain



ET AUSSI...

BUREAUX DE VOTE ET NOUVELLE CARTE

P 5

DYNAMIQUES ASSOCIATIVES

P 13

LEO, UN CHAMPION DU BMX

P 17



Sommaire

EN DIRECT

Décisions du Conseil municipal	3
Actualités	4/5
Expression	6/7

FOCUS

Sécurité et secours	8/9
---------------------	-----

PRÈS DE CHEZ VOUS

Sur le vif	10/11
Vivre ensemble	12/13

DÉCOUVERTES

Culture	14/15
Rencontres	16/17

CARNET

État civil	18
Agenda	19

Le magazine - Mars 2017 - N°123
Journal d'informations municipales -
Broons-sur-Vilaine / Châteaubourg /
Saint-Melaine. Dépôt légal : mars 2017

Directeur de publication : Teddy Régnier
Co-directeur : Jeroen Sweijen - Suivi
de rédaction et d'exécution : Shirley Piron
Réalisation graphique : LRCG
Impression : Les Hauts de Vilaine
Rédaction : Jean-Louis Kernen, Shirley Piron,
Coralie Renault - Photo de couverture :
SDIS 35. Crédits photos : Sapeurs-pompiers
SDIS 35, Pascal Glais ; Pierre Lepoutre, pho-
tographe professionnel à Châteaubourg
(www.pierrelpoutre.com)

Mairie de Châteaubourg
5 place de l'Hôtel de Ville
BP 92156 - 35220 Châteaubourg
Tél. : 02 99 00 31 47
Fax : 02 99 00 80 65
www.chateaubourg.fr

Édito



Nous entrons dans une période électorale cruciale pour l'avenir de notre pays. Des choix doivent être faits et des actions doivent être engagées pour réformer et avancer dans ce nouveau monde globalisé, numérisé et en perpétuel mouvement. Cependant, je sens monter une certaine désillusion envers les élus. Même si beaucoup d'entre vous ont encore une bonne opinion de l'échelon communal, je tiens à rappeler brièvement le rôle d'une équipe municipale et plus précisément celui d'un maire.

Les élus communaux ont la charge d'assumer des tâches en relation directe avec la vie quotidienne des citoyens et d'assurer, en même temps, le développement de la collectivité.

Le maire, quant à lui, bénéficie d'une « double casquette » : il est à la fois agent de l'État et agent de la commune. En tant qu'agent de l'État, sous l'autorité du Préfet, le maire remplit des fonctions administratives (publication des lois et règlements, organisation des élections...) et des fonctions dans le domaine judiciaire sous l'autorité du Procureur de la République.

En plus de l'exécution des décisions du Conseil municipal, sous le contrôle duquel il agit, le maire dispose de pouvoirs propres. Et notamment en matière de police administrative, il est chargé de **maintenir l'ordre public, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques**. Mais un maire ne peut pas agir seul, et particulièrement en matière de sécurité.

Il peut compter sur les gendarmes et les pompiers pour œuvrer ensemble à la protection et à la sauvegarde de la population. Ce sont ces services, ces hommes sur le terrain que nous avons souhaité mettre en avant dans ce magazine. Ils agissent au quotidien pour assurer votre sécurité. Je tenais à **les remercier pour leur engagement et leur courage**. À chaque fois que j'ai dû intervenir sur des situations difficiles ou des moments tragiques, ils ont toujours fait preuve d'un professionnalisme sans faille. **Nous pouvons être fiers de nos gendarmes et de nos pompiers.**

Alors, vous aussi, n'hésitez pas à leur dire merci ! Un mot simple mais qui montre notre reconnaissance envers ces hommes et ces femmes qui s'engagent au quotidien pour notre sécurité.

TEDDY RÉGNIER
Maire

EN DIRECT

Décisions

Extraits des principales décisions des Conseils municipaux
du 18 janvier et du 8 février 2017

VIE ASSOCIATIVE

CELTIC CPB 35 - VERSEMENT D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

L'association a déjà réalisé des aménagements sur le terrain de la Basse Haye et souhaite finaliser le projet avec la construction d'une piste en bitume. Cela permettrait de créer un complexe « multi-surface » dans la Région et d'accueillir plus largement des championnats, tout en bénéficiant aux jeunes du secteur. Le coût de cette piste est estimé à 50 000 €. L'association a déposé une demande de financement de 20 000 € auprès du fond Leader (Europe), qui ne peut aboutir que si la commune participe financièrement à hauteur de 20 % du montant total des aides publiques, soit 5 000 €. Le Conseil a validé l'attribution de cette subvention exceptionnelle.

LUDOTHÈQUE - NOUVELLE CONVENTION AVEC LA VILLE

Compte tenu de l'intérêt général de la Ludothèque, la commune a décidé de la soutenir en lui versant une subvention et en mettant à disposition des locaux au sein de la Maison Pour Tous depuis 2006. Une convention a été établie en 2009 entre l'association et la commune, incluant la participation aux frais de personnel assumé par l'association. Cette convention a été revue suite au départ du salarié en poste, et l'embauche d'un nouveau salarié qui bénéficie d'une aide à l'embauche par l'État pendant 2 ans. Cette aide permet à l'association d'augmenter le temps de travail de l'animateur. Le Conseil a validé la nouvelle convention, valable jusqu'au 1^{er} décembre 2018 et précisant l'aide mensuelle versée par la commune à hauteur de 1 073,31 €.

ENFANCE JEUNESSE

RÉALISATION D'UNE MAISON DE L'ENFANCE : CHOIX DU BUREAU D'ÉTUDES

La commune a lancé en septembre 2016 une consultation portant sur la mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) et étude de programmation pour la réalisation d'une Maison de l'Enfance. Après analyse des offres et auditions des candidats placés en première, deuxième et troisième position, le groupe de travail constitué pour l'occasion a porté son choix sur l'offre du cabinet ID.A Concept pour 21 612,50 € HT. Le Conseil municipal a voté en faveur de ce prestataire.

ASSAINISSEMENT

EXPLOITATION DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT : CHOIX DU MODE DE GESTION DU RÉSEAU

La Commune assure le service public d'assainissement collectif, actuellement réalisé via une délégation de service public à la société Véolia. Cette mission prendra fin au 31 décembre 2017. Afin de choisir le mode de gestion le plus adapté, un rapport présentant notamment les caractéristiques des prestations que devra assurer le futur délégataire a été réalisé. Il résulte de ce rapport que le mode de gestion le plus adapté est la gestion déléguée dans le cadre d'un contrat de concession de type délégation de service public. Ce contrat, d'une durée de 10 ans, aura pour objet l'exploitation du service public d'assainissement, y compris le traitement et la collecte de l'eau. Le Conseil municipal a approuvé le principe de délégation ainsi que les caractéristiques des prestations à assurer et a validé le lancement de la consultation.



La Fête du jeu, organisée tous les ans par la Ludothèque au parc Pasteur

CULTURE

JARDIN DES ARTS 2017 - CONVENTIONS D'EXPOSITION TRIPARTITES

La Commune poursuit son partenariat avec l'association Les Entrepreneurs Mécènes qui organise l'exposition Jardin des Arts. Cette année, pour les 15 ans de l'exposition, un appel à projet a été lancé par l'association afin d'accueillir des installations artistiques *in situ*. La commune va ainsi accueillir trois projets d'artistes sur l'espace public (voir en page 14). Le Conseil a approuvé les conventions avec chacun des artistes et l'association, fixant les conditions d'accueil et de réalisation des œuvres.

TRAVAUX

ESPACES VERTS COMMUNAUX : EXTERNALISATION DE L'ENTRETIEN

La collectivité souhaite passer un marché avec des entreprises spécialisées pour la réalisation des prestations de tonte, débroussaillage, taille et sarclage. Ces prestations concernent

les espaces verts de la Bretonnière (lot 1), des Côteaux de Cheminel (lot 2) et de certaines haies (lot 3). Après analyse des offres portant sur le prix et le mémoire technique, le Conseil a attribué : le lot 1 à Leroy Paysages, pour un montant de 45 409 € HT ; le lot 2 à La Jourdanrière Nature, pour un montant de 21 993 € HT et le lot 3 à EB Services pour un montant de 2 081 € HT.

FINANCES

DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2017

Ce Débat (DOB) est obligatoire pour les communes de plus de 3 500 habitants. Il doit se tenir dans les deux mois précédant l'examen du budget primitif. Il informe sur l'évolution de la situation financière de la collectivité. Il permet aux membres du Conseil de discuter sur les orientations budgétaires et de s'exprimer sur la stratégie financière de la collectivité. Ce débat s'est tenu lors du Conseil municipal du 8 février.

Actualités

SMICTOM

DES CHANGEMENTS EN FAVEUR DE LA BONNE GESTION DES DÉCHETS

Depuis le 1^{er} janvier 2017, plusieurs changements ont eu lieu concernant la collecte des déchets ménagers. Pour ne pas vous y perdre, voici les informations à retenir.

Taxe incitative : accompagner la réduction des déchets

La mise en place de la *Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative* (TEOMI) est en route et impliquera quelques changements. L'objectif est de faire évoluer le financement de la collecte et du traitement des ordures ménagères pour encourager la réduction des déchets et l'accroissement du tri.

La loi de transition énergétique a fixé un objectif national de réduction des déchets ménagers de 10 % d'ici à 2020. Elle vise également 65 % de déchets recyclés d'ici à 2025. De nombreuses collectivités ont déjà adopté ce dispositif, avec des résultats très encourageants : une baisse de production d'ordures ménagères de 20 à 30 % en moyenne et un accroissement des gestes de tri.

Pour répondre à cette demande, tous les foyers seront équipés d'un bac gris pucé, ou d'un badge pour ceux qui sont collectés en bornes d'apport volontaire.



Toutes les infos et actualités sur : www.smidtom-sudest35.fr



À chaque fois que le bac sera présenté à la collecte ou que le tambour de la borne sera ouvert, la puce sera lue par le système informatique et les informations seront transmises au SMICTOM pour calculer le montant de la part variable. À tout moment, l'utilisateur pourra suivre son utilisation du service sur le site web du SMICTOM.

2018 sera l'année de test à blanc. Les données seront comptabilisées et les foyers pourront effectuer des *simulations en ligne* pour connaître leur utilisation du service. Cette année permettra à la collectivité de tester le matériel et d'établir la grille tarifaire. Il n'y aura donc aucune part incitative à payer. Le 1^{er} janvier 2019, la prise en compte réelle du service interviendra, et c'est en 2020 que la première facturation incitative apparaîtra sur l'avis de taxe foncière.

Bio déchets

Pour fabriquer votre engrais et réduire vos déchets, le SMICTOM vous propose d'acquiescer un *composteur* à un tarif préférentiel. Vous pouvez le réserver directement sur le site du SMICTOM (avant le 18 mars pour un retrait le 1^{er} avril à Saint-Aubin-du-Pavai).

Tri des papiers : nouvelles règles

Tous les papiers doivent être désormais déposés dans les *bornes à papiers* que vous retrouvez à proximité des bornes de collecte de verre : papiers bureautiques, colorés ou non, enveloppes avec ou sans fenêtre, annuaires, cahiers, catalogues, courriers, journaux, lettres, livres, magazines, publicités, prospectus... sauf le papier cadeau, qui fait figure d'exception puisqu'il est majoritairement composé de métal ou de plastique.

Les consignes de tri concernant les autres emballages recyclables ne changent pas : ils doivent rester dans le sac jaune.

Heures de collecte et sacs jaunes

Là aussi, il y a du changement. Les camions de collecte passeront désormais de 6h à 22h. Les habitants sont donc invités à sortir leurs bacs et sacs jaunes dès la veille au soir.

Côté distribution des sacs jaunes, elle se fera désormais toute l'année en porte-à-porte dans les bourgs et les campagnes. Les sacs seront déposés sur les boîtes aux lettres. Un planning de distribution est disponible en mairie et sur les sites internet du SMICTOM et la mairie.

SERVICE URBANISME NOUVEAUX HORAIRES

À compter de ce mois de mars, les horaires du Service aménagement travaux et urbanisme changent. Ainsi, le service sera fermé au public les jeudis après-midi, afin de traiter au mieux les nombreuses demandes en cours.

Pratique
Lundi, mardi, mercredi et vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 18h.
Jeudi, de 9h à 12h.
Standard urbanisme : 02 99 00 84 11

Vers la nouvelle médiathèque

BIEN SE CONCERTER AVANT DE CHOISIR

Un bâtiment sous-dimensionné, une répartition des espaces difficile, un manque de place pour le public, un problème d'accessibilité, pas de salle pour les animations et le numérique... Le constat est clair : la bibliothèque actuelle, après de bons et loyaux services, ne répond plus aux besoins d'une population qui a beaucoup évolué. « *Notre public est très familial. Des tranches d'âges sont sous-représentées comme les ados et les seniors ainsi que certaines catégories sociales* » confie Pascale Le Bozec, responsable de la bibliothèque et de l'urbanisme, de la DRAC*, précisant qu'un nouvel équipement est devenu nécessaire à Châteaubourg avec ses 7 000 habitants.

C'est dans ce cadre qu'un groupe de travail constitué d'élus, de professionnels de la bibliothèque et de l'urbanisme, de la DRAC*, de la médiathèque départementale et de bénévoles s'est mis au travail pour élaborer un cahier des charges destiné à l'architecte. Bâtiment, surfaces, disposition des pièces, coût prévisionnel... : l'assistance



Pascale Le Bozec et Nicolas Sornais



La bibliothèque municipale ne répond plus à la demande actuelle

à maîtrise d'ouvrage a été confiée au cabinet parisien Aubry et Guiguet Programmation, pour huit mois d'études.

Un lieu de vie

« *Nous sommes en plein pré-programme pour allier centralité, visibilité, déplacements du public, accessibilité, ouverture sur l'extérieur* » poursuit Nicolas Sornais, responsable de l'urbanisme.

Convivialité, numérique, axe culturel et artistique avec un clin d'œil à la Cité des Sculpteurs. « *Une médiathèque ce n'est pas seulement la culture mais aussi la vie* » souligne Pascale Le Bozec, évoquant un

futur lieu urbain et social ouvert à tous les publics avec des animations renforcées et des nouveautés comme l'auto-formation. Le tout dans un équipement modulable et évolutif pour s'adapter en permanence. D'où l'importance de bien réfléchir avant de lancer le chantier ! Vous avez été plus de 170 à donner votre avis sur le site de la Maison du Gué, suite au sondage lancé en février. 126 d'entre vous jugent ce site intéressant pour sa centralité et sa visibilité. Un concours d'architecte va donc être lancé pour proposer plusieurs projets et valider ce choix d'emplacement, développant la dynamique culturelle du centre-ville.

*DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles

Élections en 2017

SIX BUREAUX DE VOTE ET UNE NOUVELLE CARTE

La commune de Châteaubourg compte à ce jour environ 4 900 électeurs. « *Tous les ans nous avons de nouveaux inscrits qui viennent s'ajouter à la liste actuelle* » indique Manuela Gardan, responsable du service affaires générales, qui précise que 2017 est aussi une année de refonte électorale. À cette occasion, tous les électeurs recevront une nouvelle carte avec l'indication du bureau de vote.

De Saint-Melaine à Plume

Des changements sont en effet devenus nécessaires face à l'augmentation de la population. « *Le bureau de Saint-Melaine compte à lui seul 1 300 électeurs alors que la préfecture en recommande autour de 800 !* » poursuit Manuela Gardan précisant que la salle Henri Grouès n'est pas assez grande pour être scindée en deux. Il fallait donc trouver un autre endroit.

Après un tour d'horizon local, force est de constater qu'aucun bâtiment public ne répond aux normes demandées à Saint-Melaine. « *Nous avons donc retenu l'accueil de loisirs Plume, près de l'école Le Plessis, pour accueillir les deux bureaux qui seront localisés sur le même site* » poursuit Manuela précisant qu'il s'agit d'une *solution temporaire* avant un retour du lieu de vote à Saint-Melaine dans la future Maison de l'Enfance. On bouge à l'ouest sans rien changer au nord. Statu quo donc à Broons-sur-Vilaine pour ses 270 électeurs.



Trois bureaux à l'école de Gaulle

Toujours pour des raisons logistiques, le bureau centralisateur numéro 5 de la Maison Pour Tous sera transféré à l'école Charles de Gaulle qui accueillera désormais trois urnes. C'est là que les résultats globaux de Châteaubourg seront proclamés. On passe donc de cinq à six bureaux, répartis sur trois sites.

Entre les deux tours de la présidentielle et les deux dimanches des législatives, les électeurs pourront ainsi s'habituer à cette nouvelle formule... avec parfois un léger déplacement en prime. Une occasion de faire une petite marche au printemps, car c'est bien connu, les jours d'élections, on prend le temps de vivre !

Un nouveau lieu et une nouvelle carte pour les élections !

Expression

PORTRAIT D'UN ÉLU

Xavier Demay, élu de la liste Avec Vous

Brétiliens de souche, nous sommes arrivés avec mon épouse en 2002 à Châteaubourg pour ancrer nos racines et y voir pousser notre future famille. Quatorze années ont permis à nos quatre enfants de grandir au gré de leurs parcours scolaires et sportifs tout comme nous dans le monde associatif. Châteaubourg, ville dynamique et à taille humaine, rassemble de nombreux atouts pour une intégration de qualité.

Mon long passé, débuté à 16 ans, au service de l'intérêt général a généré des valeurs issues de rencontres et de partages. D'abord représentant de lycéens, j'ai découvert de nombreuses manières de m'investir, au profit de missions diverses et enrichissantes : secrétaire d'un Comité d'Entreprise, membre d'un CHSCT, trésorier d'une école... Ces engagements m'ont prouvé que la force du collectif gagne sur l'individualisme.

Issu d'une filière technique, ma vie professionnelle est passée par l'agro-alimentaire et les produits bureautiques. Depuis 7 ans, j'exerce la profession de responsable maintenance de production dans le secteur de l'édition, intégré en 1997. Ce rôle majeur m'apporte au quotidien de nombreuses satisfactions : travail concerté, décision unilatérale, rigueur... Elle est d'ailleurs en lien avec un concept de vie que j'ai baptisé E.C.A. pour **Écouter, Comprendre, Agir** (ou Aider). Ce leitmotiv me vient en partie des voyages que j'ai eu la chance de faire dans le cadre professionnel et personnel. Asie, Afrique, Europe : des civilisations différentes sources d'humanisme et de bienveillance.

Côté intérêts, j'adore la richesse de la nature, le sport, la musique et l'architecture. J'ai pour habitude de dire que l'on a qu'une vie alors l'ennui et moi sommes opposés ! Tout parcours recèle

de nouveautés à voir et à découvrir ! C'est aussi cette curiosité, en plus de ma nature investie, qui m'a poussé à devenir élu, d'abord en 2008 à Saint-Melaine et depuis 2014 à Châteaubourg. Les sujets sont nombreux pour répondre aux attentes des Castelbourgeois. Je suis notamment investi auprès du CCAS. Le secteur social a été une découverte très positive et nous fait nous rappeler que tout le monde peut, un jour ou l'autre, prétendre à de l'aide. L'E.C.A. et ma mission d'élu sont indissociables.

Le temps est venu de clore cette présentation avec une touche poétique et philosophique :

« En ce mois de Mars, je souhaite que chacun voit fleurir ses inspirations pour récolter les fruits appréciés de tous... ».



TRIBUNE POLITIQUE

MAJORITÉ

Pour un dialogue apaisé et constructif

Ces derniers mois ont été marqués par des échanges vifs et parfois durs entre notre majorité et la minorité. À l'heure où nous écrivons cette tribune, la minorité n'a pas encore souhaité convenir d'un rendez-vous afin d'échanger sur notre mode de fonctionnement et sur les derniers événements. Nous espérons que le Conseil de janvier aura permis de mettre fin aux attaques sur la forme, pour que nous nous consacrons au fond.

Tant de projets sont en cours : le PLU, la médiathèque, la Maison de l'Enfance, la politique économique... : autant de sujets pour de vraies contre-propositions. Si elles sont énoncées assez tôt, nous sommes ouverts à les entendre et à les intégrer dans les réflexions. Notre projet politique est suffisamment connu et transparent pour anticiper les propositions. Les commissions remplissent ainsi leur rôle de lieu d'échange où la place est consacrée aux questionnements et aux idées alternatives. Ce serait là toute la valeur ajoutée de la minorité.

Le début du mandat avait montré de vraies divergences sur le fond : l'emplacement et la taille du nouveau complexe sportif, l'emplacement de la nouvelle gendarmerie, le timing et l'emplacement des nouveaux locaux scolaires... Ces débats sont essentiels et constitueront pour les Castelbourgeois de vrais éléments de comparaison en 2020.

Février et mars sont la période de la préparation du budget. Le compte administratif 2016 aura été marqué par la stabilisation des dépenses de fonctionnement et par des recettes supérieures à nos prévisions. Face aux baisses des dotations de l'État, la maîtrise des dépenses de fonctionnement est la seule solution possible pour maintenir un haut niveau d'investissement. Notre vision à cinq ans en matière d'investissement et d'aménagement de la ville nous donnera les clés pour anticiper nos décisions.

L'enjeu consiste bel et bien à maîtriser notre démographie plutôt que de la subir et éviter des variations trop importantes du nombre de constructions que nous avons connu ces dernières années. Cela déstabiliserait nos écoles, nos infrastructures, nos associations... Nous devons donc veiller à lisser les opérations d'aménagement afin de réussir un développement régulier. C'est là l'enjeu de la ZAC multi-sites. N'oublions surtout pas le contournement de Châteaubourg : il déterminera nos choix en matière de cadencement des nouveaux lotissements. En 2017, ce contournement de Châteaubourg sera donc au cœur de nos discussions avec l'État et le Département.



Les élus de la majorité

LISTE MINORITAIRE

Ensemble !

Le début d'année civile est l'occasion pour les collectivités de plus de 3 500 habitants de débattre sur les orientations budgétaires de l'exercice à venir. Lorsque cet article paraîtra, il se sera tenu le 8 février 2017. À cette occasion, le résultat prévisionnel 2016 nous a été présenté. Nous reconnaissons que la gestion de la commune se tient bien, **en droite ligne de ce qui se pratiquait sur les mandats précédents**. Nous prenons acte également que les taux d'imposition resteront stables en 2017 **ce à quoi nous nous étions engagés pendant la campagne électorale de 2014**.

Les investissements de la fin de mandat ont également été présentés. Nous constatons une nouvelle fois **qu'aucun agrandissement des écoles publiques n'est programmé**. Même si les naissances ont baissé notablement en 2016, l'augmentation prévue de la population à 7 500 habitants en 2020 générera automatiquement des effectifs plus importants. Pourquoi ne pas programmer une étude pour ces projets d'agrandissement ?

Nous serons également attentifs au **projet « maison petite enfance »** qui serait réalisé en fin de mandat. Ce projet important qui **devrait déjà être en place** compte tenu des besoins ne devra pas être fait au rabais. Quant à la médiathèque, dont les travaux avec l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage prenaient une bonne tournure, elle fait brutalement l'objet d'un **très laconique sondage** envoyé aux habitants sur son



positionnement. **Nous tenons à la disposition du maire un projet qui répond à tous les critères définis par l'AMO : centralité, accessibilité, coût de construction maîtrisé...**

La commune a entrepris la réalisation de son PLU (plan local d'urbanisme) en 2016. Ce travail de longue haleine auquel nous participons doit respecter les nouvelles règles d'urbanisme. Nous voyons cependant passer plusieurs demandes de modification du PLU actuel. Si certaines demandes sont fondées, d'autres nous paraissent plus précipitées. Quel en est l'intérêt général ? Les questions restent posées.

Nous ne reviendrons pas sur le contenu de la violente intervention du maire à notre égard lors du conseil du 7 décembre dernier, mais nous souhaitons rétablir une vérité : **preuves à l'appui, le bureau municipal du précédent mandat se réunissait tous les 15 jours et était composé de 14 élus adjoints et délégués. Ce bureau réalisait un travail considérable pour faire de Châteaubourg ce qu'elle est aujourd'hui. D'autres élus étaient en charge de dossiers spécifiques qui faisaient l'objet régulier de réflexions et décisions au sein des commissions et du conseil**. Dans cette droite ligne, nous continuons à travailler pour le bien commun et l'intérêt de Châteaubourg, mais il y a désormais un avant et un après « 7 décembre 2016 ».

ensemble@chateaubourg2020.fr

LISTE MINORITAIRE

Pour une action citoyenne et participative

Notre démocratie, **notre bien commun à tous**, nous autorise légitimement à avoir des débats, des compromis, des controverses, des accords et désaccords voire mêmes des disputes au sein du Conseil municipal. Ceci n'est possible que si nous partageons ensemble un principe intangible : **le respect absolu des personnes et des fonctions**.

Ce principe démocratique guide au quotidien notre engagement citoyen au service de l'intérêt général de notre commune.

Force est de constater que Monsieur le maire, lors du Conseil municipal du 7 décembre 2016, n'a pas jugé utile de faire sien ce principe en préférant des **propos calomnieux et diffamatoires** à l'encontre des élus minoritaires et notamment de Pablo Diaz (propos publics accessibles sur le site de la commune). Nous avons officiellement demandé au maire des excuses publiques sans obtenir à ce jour satisfaction. Il nous semble pourtant que ce geste aurait été **un préalable incontournable pour retrouver un espace commun de tolérance partagée**. Nous prenons acte de cette situation et poursuivrons notre mission d'élu dans ce contexte.

La majorité municipale a décidé de construire une médiathèque dans notre commune. Un bureau d'études a été mandaté pour 25 000 € HT afin de l'aider à choisir le lieu le plus approprié et en estimer le coût. Au final, **trois emplacements** situés au centre-ville, lui ont été proposés. En janvier 2017, en commission, les élus majoritaires ont choisi la **Maison du Gué**. Nous n'adhérons pas à ce projet car il laisse de trop nombreuses questions en suspens :

1) sur la manière de faire :

- Pourquoi avoir choisi d'interroger les citoyens uniquement fin janvier, dans l'improvisation la plus totale, en posant une unique question : « Que pensez-vous d'une nouvelle construction à la place de la Maison du Gué pour accueillir la future médiathèque ? »
- A-t-elle un sens alors que le choix a déjà été fait ? À qui l'a-t-on posée ? Sur quelles bases ?
- Un citoyen peut-il répondre à une telle question alors qu'il ne connaît rien au projet (les 3 alternatives et leur coût financier) ?
- Pourquoi la population n'a-t-elle jamais été consultée en amont du projet ?

2) sur le fond :

- Pourquoi avoir choisi le centre-ville comme unique périmètre d'implantation ? Ne doit-on pas penser à répartir les équipements sur l'ensemble du territoire communal en fonction du développement futur de la commune ? En lieu et place de l'actuelle gendarmerie ? Proche du Centre des Arts ?
 - Pourquoi raser une des plus vieilles maisons de la commune classée patrimoine remarquable, marqueur de l'identité communale ?
 - Pourquoi construire en zone inondable accroissant les risques et le coût d'un tel équipement obligatoirement sur pilotis ?
 - Pourquoi cet emplacement qui nous privera de la vue sur le parc Pasteur et empêchera la valorisation future des bords de la Vilaine ?
- N'hésitez pas à nous contacter pour en discuter !

Pablo Diaz, Xavier Demay, Dominique Lebrun

Les sapeurs-pompiers, urgentistes du quotidien

508 interventions en un an



Le lieutenant Yannick Bourdon, chef de centre, à gauche, et le lieutenant Michel Gauthier, son adjoint : 68 ans chez les pompiers de Châteaubourg à eux deux !

18

pompierchateaubourg.free.fr

Les pompiers de Châteaubourg lors d'une opération de désincarcération lors d'un accident de la route

Deux coups pour un accident, trois pour un incendie... C'était au siècle dernier, encore tout proche. La population pensait souvent au pire quand la sirène lâchait ses décibels. Depuis elle s'est tue. Pas la rubrique des faits divers.

« Nous avons réalisé 508 interventions ces douze derniers mois dont 323 pour des secours à personnes, soit 64 % » confie le lieutenant Yannick Bourdon, chef du CIS* de Châteaubourg depuis 2012, soulignant, par ces chiffres, la forte activité du centre local avec plus d'une sortie par jour. Malaises, accidents de travail, voire domestiques et le reste... : bip à la ceinture, les soldats du feu sont devenus les urgentistes du quotidien pour répondre aux appels gérés par le SDIS**.

Un char sur la voie express...

Inondations de la Vilaine, incendies importants, accidents sur la voie express... : le corps de Châteaubourg a dû faire face à de gros coups, ces trois dernières décennies. Le lieutenant Michel Gauthier, adjoint au chef de centre, n'a rien oublié. « Nous avons eu de

gros cartons sur la Nationale 157 entre les camions et les voitures. Je revois encore ce char à roues de l'armée qui avait défoncé la glissière centrale pour percuter une voiture venant en face ! ».

Quand le bip sonne, le sapeur doit rejoindre la caserne locale, enfiler sa tenue et démarrer le véhicule en huit minutes chrono. Après l'intervention, priorité au débriefing à chaud. « On travaille en équipe et on parle de ce qu'on a ressenti pour évacuer. C'est la manière d'opérer » ajoute Yannick Bourdon évoquant avec pudeur certains moments difficiles vécus ensemble.

« C'est un travail d'équipe »

Le CIS couvre en premier appel les communes de Châteaubourg, Cornillé, Marpiré et Saint-Jean-sur-Vilaine sur un secteur de 9 000 habitants sans oublier les entreprises locales, l'axe Rennes-Paris, la voie ferrée et la future LGV. Pour faire face à toutes ces interventions, le centre dispose d'une dizaine de véhicules et d'engins de secours très bien adaptés.

Pour le meilleur aussi...

Cet ensemble fonctionne grâce à l'engagement des volontaires. Le CIS compte 43 sapeurs-pompiers : 2 officiers, 2 infirmiers de santé, 9 sous-officiers, 27 caporaux-hommes du rang et 3 jeunes entre 13 et 17 ans. « Nous avons cinq femmes dans nos rangs ! » tiennent à ajouter Yannick et Michel précisant que les pompiers recrutent*** toujours. Deux conditions : être disponible en journée et résider à cinq minutes de la caserne.

Ici efficacité rime avec solidarité. « Les pompiers c'est une grande famille » conclut Yannick Bourdon. Une occasion d'évoquer aussi de bons souvenirs « Un jour nous avons reçu un appel pour un accouchement. À notre arrivée à l'hôpital, nous avons aidé la maman à mettre son bébé au monde, sur notre brancard. Quand les médecins sont arrivés, c'était fait ! ». Le 18 c'est aussi le meilleur. La vie quoi.

* CIS : Centre d'Incendie et de Secours

** SDIS : Service Départemental d'Incendie et de Secours

*** Recrutement : transmettre un CV au centre, rue du Plessis Saint-Melaine

La gendarmerie sur le terrain... de jour et de nuit

300 interventions à Châteaubourg



La future gendarmerie, en 2018

Le lieutenant Jean-François Bruneau, à gauche, et l'adjoint-chef Hugues Josselin sous les portraits des gendarmes décédés en 1997

17

« Du tapage nocturne aux violences intra-familiales en passant par les cambriolages et la prévention, nous avons enregistré 1 600 interventions sur nos treize communes dont 300 à Châteaubourg l'année passée ». Le lieutenant Jean-François Bruneau dirige la COB* de Châteaugiron-Châteaubourg : 29 militaires au total pour sillonner, avec sept véhicules, un territoire de 22 500 hectares pour 45 000 habitants, de Louvigné-de-Bais à Saint-Armel. Le lieutenant est un partisan de la mutualisation : « nous avons ainsi une distribution mieux répartie sur 24 heures ». On a souvent tendance à l'oublier : les gendarmes sont opérationnels de jour et de nuit. Prévention de la délinquance, présence sur le terrain, patrouilles... : le travail ne manque pas. Pour la circulation ? « La sécurité routière ne représente en fait que 5 à 7 % de notre activité » poursuit l'adjoint-chef Hugues Josselin, commandant la brigade de Châteaubourg qui compte dix gendarmes.

Châteaubourg, commune paisible

L'axe Rennes-Paris fait partie du paysage local : une voie express avec un accès rapide pour en-

trer et sortir. Pour tout le monde. « C'est une zone de flux possible pour la délinquance » poursuit le commandant de la COB tandis que le responsable local relativise « c'est une commune paisible. Châteaubourg reste très en-dessous de la moyenne nationale ». Les cambriolages de résidences sont même en très légère baisse, la recrudescence se porte plutôt sur les locaux industriels et les commerces.

Des délits qui ne restent pas impunis. La gendarmerie a ainsi procédé récemment à une vaste opération neutralisant une équipe responsable de plus de 200 méfaits dans la région. Un militaire de Châteaubourg était d'ailleurs affecté, pendant deux mois, à la cellule qui a permis ce coup de filet.

Tout commence dès l'enregistrement de la déposition. « C'est une grosse partie de notre activité. À chaque fois qu'on porte plainte, on ouvre une enquête. Ce n'est pas seulement un papier pour une assurance ! » ajoutent les deux militaires qui précisent que la brigade locale compte quatre techniciens spécialisés dans l'identification criminelle de proximité, notamment pour les relevés d'empreintes et d'ADN.

Un métier à risques

Par définition, la rubrique des faits divers n'est pas celle des mondanités. Les deux responsables tiennent toutefois à mettre l'accent sur les bonnes relations avec leurs partenaires comme les élus et les chefs d'établissements scolaires. Avec aussi des initiatives festives comme cette dernière préparation de la braderie.

Malheureusement ce n'est pas toujours ainsi. À Châteaubourg, on a vécu le pire avec ce fait divers tragique d'août 1997, à Saint-Didier... « C'est un métier à risques. Et malgré cela on fait toujours notre travail » confie l'adjoint-chef Josselin.

Maintenant on se tourne vers l'avenir, avec la nouvelle gendarmerie en ligne de mire. « Tous les militaires logeront au même endroit. L'accès sera plus facile » conclut le lieutenant Bruneau qui évoque cette fois un futur plus proche : « on oublie souvent les procurations lors des élections et cette année on va en avoir avec les quatre tours ! ». Une gendarmerie toujours au service de la population. Discrète et efficace.

*COB : Communauté de Brigades

Sur le vif



7 janv. **Concert de l'Orchestre d'Harmonie de Rennes**, invité par l'association Musique aux portes.



8 janv. **Week-end detox** organisé par Castel Loisirs et Sports. Une première très appréciée !



14 janv. **Coup d'envoi de la Saison de Janv'ril** : soirée fest noz organisée par Le Bon Scén'art.



19 janv. **Vœux du maire** aux responsables associatifs, entreprises et partenaires.



27 janv. **Vœux aux résidents de Sainte-Marie** : instants conviviaux.



21 janv. **Championnat de Bretagne de hockey**, accueilli par le Châteaubourg Hockey Club.



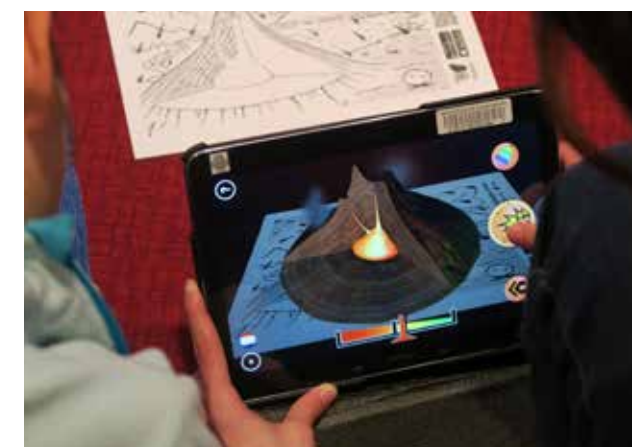
8 fév. **Bibliothèque** : l'heure du conte captive les petits.



23 janv. **Sculpture participative** : le groupe de réflexion à l'œuvre !



4 fév. **Festi'Mômes 2017** : une exposition gourmande pour les tout-petits.



15 fév. Atelier à La **Découverte du Numérique**.

Vivre ensemble

VIE SCOLAIRE

ÉCOLE PRIMAIRE LE PLESSIS

L'accent sur la protection de la nature

Souvent, il n'est pas nécessaire d'aller bien loin pour lancer une initiative pédagogique qui motive les enfants. C'est le cas avec le projet « La nature près de l'école » qui mobilise les élèves de CM2 pendant ce second trimestre. « Il s'agit d'ouvrir leur regard sur des paysages qui leur sont devenus familiers sur la commune et surtout de les sensibiliser au respect de l'environnement » indique Gaëlle Fouasson, enseignante, qui a programmé trois sorties entre janvier et mai, en partenariat avec le Syndicat Intercommunal du Bassin Versant de la Vilaine Amont.

Un premier rallye-nature était ainsi organisé le mardi 10 janvier en matinée, sous la conduite de Laure Pinel, une intervenante de l'association Bretagne Vivante spécialisée dans l'étude et la protection de la nature. Au programme : la lecture d'un paysage pour distinguer les milieux naturels de ceux modifiés par l'homme, en l'occurrence dans le secteur des Vallons.

Vers et abeilles : des auxiliaires précieux

En ce début mars, la seconde sortie sera consacrée à l'observation du sol forestier pour découvrir notamment le rôle des prédateurs et des pollinisateurs. En mai, on passera à l'inventaire des espèces au niveau de la faune et de la flore locale, suite à l'arrivée du printemps. Toutes ces données seront ensuite exploitées en classe autour du lexique de la nature, l'écriture de textes et la réalisation d'affiches.



Les élèves écoutent les explications de Laure Pinel, lors du rallye-nature du 10 janvier, dans les Vallons.

« Après la seconde sortie, les élèves iront présenter à leurs camarades de CP-CE1-CE2 ce qui a été réalisé car ces classes ont également un projet autour du jardin » ajoute Gaëlle Fouasson, précisant que ces informations leur seront très utiles avec notamment l'explication du rôle majeur des auxiliaires comme les vers de terre ou les abeilles. La classe prendra enfin contact avec les agents municipaux qui évoqueront leur contribution dans la préservation de la nature dans les espaces communaux.

En cette fin d'année scolaire, les élèves seront devenus des ambassadeurs convertis à la protection de la nature. Avec uniquement des sorties pédestres ! Tout bon pour le bilan carbone.

COLLÈGE SAINT-JOSEPH

Apprendre à bien gérer sa forme en devenant coach sportif

« Nous avons appris à bien gérer notre endurance en course. Ceci nous évite d'avoir des crampes, des points de côté et même de nous évanouir ! » confient en chœur Clémence, Capucine et Mathys, élèves de cinquième. « Lors du cross du collège, cela m'a aidé, je pense même à gagner la course ! », n'hésite pas à ajouter Mathys converti, comme ses deux camarades, à cette méthode découverte en SVT et EPS, dans le cadre des nouveaux EPI*.



Sport et sciences : comment mieux récupérer après une course et aussi créer du lien !

« Les élèves ne faisaient pas toujours le lien entre ce qu'ils faisaient en sciences et en sport » précise Danièle Boitard, professeur en SVT, qui décide avec Mathieu Voidy, son collègue d'EPS, de lancer pour cette année scolaire « Coach en herbe » une initiative pédagogique croisant les deux disciplines.

Comprendre son programme d'entraînement

Concrètement, six séances de trois heures par classe, sont organisées le jeudi après-midi avec les deux enseignants. Échauffement, alimentation, hydratation, adaptation à l'effort, découverte de la VMA**... : les objectifs visés sont concrets. « Il faut que chaque élève fasse son propre programme d'entraînement et le comprenne. C'est le but final » poursuit l'enseignante précisant que les jeunes sont ainsi plus

motivés. « Si on leur demande de courir trois fois trente secondes, ils savent pourquoi ! ».

Les élèves sont même devenus d'excellents ambassadeurs de la méthode auprès de leurs camarades de l'école primaire pour leur expliquer comment mieux courir. Des échanges qui vont encore plus loin. Un collègue de Moutiers en Savoie, ayant lancé une expérience similaire, est intéressé par ce projet. C'est ainsi qu'un groupe de 24 élèves de 5^{ème}, n'ayant jamais pratiqué de ski, va séjourner une semaine chez les jeunes Savoyards qui reviendront en mai à Châteaubourg. Pour découvrir cette fois les sports nautiques et le milieu marin. Avec une bonne endurance.

*EPI : Enseignements Pratiques Interdisciplinaires
**VMA : Vitesse Maximale Aérobie

Informations et contacts :
www.saint-joseph-chateaubourg.fr
college@stjoseph-chateaubourg.com
02 99 00 30 77

VIE ASSOCIATIVE

LE CELTIC CPB RACING 35

En piste, comme au Dakar ... en réduction

Virages en épingle à cheveux, raidillons, bosses, accélérations, poussière, bruit : avec la caméra embarquée on se croirait presque sur les pistes du Dakar ! Mais ici, nous ne sommes pas en Amérique du Sud, mais bien à Châteaubourg, sur un modèle réduit radiocommandé tout-terrains qui trace inlassablement sur une des pistes de la Basse-Haie. C'est là, près de l'axe Rennes-Paris, face au relais des routiers, que le Celtic CPB Racing 35 a établi ses circuits miniatures depuis 2012. Un club qui tourne avec déjà à son actif de nombreuses épreuves régionales et nationales.

Des séances d'initiation à 10 €

« Je fais du modèle réduit depuis l'âge de neuf ans ! » confie Lionel Crepellière, président du club, qui affichera bientôt un demi-siècle de courses à son compte. Avec un principe « Un modèle réduit n'est pas un jouet ». Ici, nous sommes en effet chez les pros de la précision et de l'atten-

En savoir plus

Site : www.cpbvrc.fr
cpbvrc@free.fr
lcrepelliere@free.fr



Une partie des bénévoles autour de Lionel Crepellière, premier rang à gauche, sur la piste synthétique, lors du nettoyage du site en janvier

tion. Il vaut mieux. Le modèle de base, le « ready-to-run » pour débiter vaut déjà 200 €. Pour la compétition, il faudra déboursier 1 000 €, voire plus... Conscient que ce sport intéresse des jeunes, le club organise des séances d'initiation à raison de 100 € par groupe de 10 pour une demi-journée.

Bientôt une troisième piste

« Le club compte 60 adhérents de tout le département voire du 22 et du 53 » poursuit Lionel Crepellière avant d'ajouter en plaisantant « La moyenne d'âge oscille entre 10 et 77 ans ». Le Celtic dispose de deux pistes : une première tout-terrains et une seconde en gazon synthétique pour les modèles électriques au 1/10^{ème}. Avec

un projet de piste en bitume de 320 mètres de développé** : « On est parti d'un champ abandonné. Tous les travaux ont été réalisés par des bénévoles » ajoute le président précisant que le club aide aussi l'association Cordée Bleue, pour la lutte contre le cancer.

Avec le printemps, les courses vont reprendre comme ce 19 mars avec l'épreuve de Ligue tout-terrains. N'hésitez pas à venir les voir. C'est moins loin que Le Mans et c'est gratuit !

* CPB : Cercle Paul Bert
** Subventions : Commune de Châteaubourg, CPB, partenaire privé

D'ICI D'AILLEURS

CHÂTEAUBOURG ET ALENTOURS

Partager des cultures en toute convivialité

« C'est à Mexico où j'ai vécu six ans que j'ai découvert la fête des cultures avec ses 180 nationalités ». De retour au pays, Olivier Vattier-Delaunay, marié à une ressortissante mexicaine, décide de transposer ce concept original dans sa commune natale. Pourquoi ? « En 2015, j'ai constaté qu'il y avait davantage de gens de cultures différentes à Châteaubourg qu'à mon départ ».

Avec quel objectif ? « Il s'agit de diffuser et de partager des cultures d'horizons divers avec des habitants de Châteaubourg, Saint-Jean-sur-Vilaine, Domagné et les environs. Cela permet aux gens d'ailleurs de mieux s'intégrer et à ceux d'ici de lever des réticences pour mieux vivre ensemble ».

Tout commence en juin 2016 avec déjà 45 familles du canton. « Cela démarre très fort. Les gens sont curieux de l'autre. C'est ça qui est intéressant. Nous sommes dans une démarche non communautariste, ouverte

En savoir plus

Facebook :
/diciailleurschateaubourg
asso.dici.ailleurs@gmail.com
06 95 31 11 80



Les enfants jouent ici à la loterie mexicaine... mais sans argent !

et apolitique. Tous les gens qui sont là ont voyagé ». Ici l'échange se nourrit de l'expérience : « nous comptons une moitié de Français d'origine et une autre de multinationaux ».

Cuisine, jeux et projets

Les participants rentrent dans le vif du sujet avec un premier atelier cuisine en novembre 2016, autour de recettes martiniquaises, portugaises et sud-américaines. La mayonnaise prend du premier coup ! En janvier, l'association remet le couvert. Au programme : une animation destinée aux enfants avec des

jeux en anglais, allemand, espagnol, arabe et finnois. Rien de tel que la version originale !

Les projets sont nombreux. Ce 19 mars, il sera possible de participer à un atelier de cuisine mexicaine. L'association compte aussi établir un partenariat avec l'Etoile Cinéma. Enfin, il est prévu pour 2018, une grande dégustation de plats illustrant toutes les nationalités présentes à Châteaubourg ! La table demeure le meilleur vecteur de la convivialité. Ici et ailleurs. Surtout pour 5 € d'adhésion par famille.

Culture

NOUVEAU !

UNE SCULPTURE PARTICIPATIVE

SOUS LE SIGNE DU BIEN-VIVRE ENSEMBLE



L'artiste dans son atelier

Dans le cadre de la Cité des Sculpteurs, la mairie a lancé un tout nouveau projet : une sculpture participative. Kézako ? Il s'agit d'intégrer les habitants, écoles, associations, partenaires... dans la création d'une œuvre originale pour la commune.



Une artiste associée

Stéphanie Leray-Corbin est une artiste mosaïste installée à Rennes, et c'est avec beaucoup d'enthousiasme qu'elle a accepté le projet ! « J'ai déjà eu l'occasion de travailler sur des projets similaires, notamment dans un quartier rennais. Ce sont toujours des beaux projets, riches en rencontres et échanges ! ». Stéphanie ne vous est pas inconnue, vous avez certainement croisé ses œuvres lors du Jardin des Arts 2015 (projet artistique en collaboration avec Christine Heegaard). Son univers est marqué par l'intérêt porté au métissage et à l'har-

nie des couleurs, matières et lumières. Son travail exprime ainsi un mélange de sensations, de souvenirs et d'interprétations liés à la nature.

Esquisse, récupération et création

Un petit groupe de travail, composé d'habitants de la commune, s'est réuni pour échanger sur la thématique retenue, le bien-vivre ensemble, et découvrir les formes que peuvent prendre des sculptures en mosaïque. De ces échanges, une esquisse a été couchée sur le papier par l'artiste. Nous en profitons pour remercier tous les parti-



Le Jardin dans le pain, œuvre de Stéphanie Leray-Corbin et Christine Heegaard

cipants qui se sont montrés très intéressés par la démarche. L'œuvre sera composée en mosaïque avec le souhait du groupe de travail de faire appel aux matériaux de récupération. Une nouvelle étape également participative ! Un appel aux matériaux sera prochainement lancé, pour collecter ardoise, vieille vaisselle, pierres, faïence...

L'œuvre finale trouvera sa place dans l'espace communal, dans un lieu central pour profiter à tous ! Mais d'ici là, il faudra en passer par la conception, et la participation de tous est la bienvenue ! **Des ateliers de création vont être proposés à partir de ce mois d'avril** (calendrier à venir sur le site de la mairie). Certains ateliers seront réservés à des associations, écoles, seniors. Et une partie sera tout public, sur inscription : venez donc découvrir le processus de création d'une œuvre collective et vous essayer à la mosaïque. Sans nul doute, vous serez fier d'avoir participé d'une manière ou d'une autre à une aventure toute nouvelle à Châteaubourg !

JARDIN DES ARTS 2017

UNE ÉDITION TOUJOURS UNIQUE CONSACRÉE AUX INSTALLATIONS *IN SITU*



JEAN-MARC BOURASSEAU

« Viens ! Une invitation à l'être aimé... un encouragement... un appel. Deux personnalités sur un pont vont, mains tendues, l'un vers l'autre. Le pont semble fragile et peu rassurant, mais il invite au passage. Et si, comme dans le parcours d'une vie, la traversée à l'air chaotique et parsemée d'embûches, la main tendue invite à s'élancer en confiance, à choisir sa voie ! » L'artiste, à propos de *Viens !*

Jean-Marc Bourasseau est sculpteur et ou plutôt imageur comme il aime à le dire ! Voyageur immobile, poète, artisan, ouvrier, rêveur passionné... il est avant tout amoureux de la matière, celle qui lui permet de traduire des formes. Jean-Marc Bourasseau a choisi d'enjamber la Vilaine ! Avec son installation *Viens !*, près du Pont des Arts, il vous propose un nouveau regard sur la rivière.



« VIENS ! » sur la Vilaine

Cette année marque la quinzième édition du Jardin des Arts, exposition organisée par l'association Les Entrepreneurs Mécènes, sous l'égide de Gisèle et Jacques Burel. Un rendez-vous attendu chaque année par les Castelbourgeois et plus encore ! Pour cet anniversaire, l'association a souhaité une édition particulière,

consacrée au land art et aux installations *in situ*. Un appel à projet a permis de sélectionner des projets artistiques originaux : ce sont neuf artistes qui créeront au sein du parc Ar Milin' et sur les espaces communaux. Découvrez dès maintenant les trois artistes sélectionnés par la mairie : l'art continue de se croiser au quotidien dans Châteaubourg !

> www.lesentrepreneursmecenes.fr

FRANCK K



Franck K est sculpteur et designer, installé non loin de Pau, sa ville natale. Diplômé de dessin aéronautique industriel et de chaudronnerie, le métal est son matériau de prédilection. Acier, inox, fonte... mais le marbre, la résine et le bois l'inspirent également. Il joue avec les formes, les courbes, les mouvements, la lumière, les reflets : autant de lignes vivantes imbriquées dans ses œuvres. Franck K a imaginé *Psychés*, une œuvre entre nature et architecture, qui sera installée au parc Bel Air.

« Immobile, vous fixez l'œuvre : une pierre brute, granitique, cubique et tellurique supporte une matière évanescence aux contours indéfinis où se disputent la fluidité et la transparence. Rien ne bouge, le temps est comme suspendu. Oubliez la matrice originelle [...] oubliez la technique [...]. Vous devinez les subtiles concavités et convexités polies à l'extrême qui imposent à la lumière des trajectoires imprévisibles. » Franck K, à propos de *Psychés*



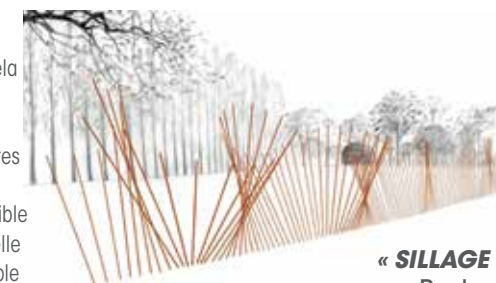
« PSYCHÉS » au parc Bel Air

ANGELA KORNIE



Angela Kornie est une jeune artiste plasticienne installée à La-Rochesur-Yon, bien qu'elle soit née à Sydney ! Titulaire d'une licence d'arts plastiques à Rennes 2, Angela évolue dans le domaine des arts et du spectacle. Affiches, dessins, scénographies, décors, marionnettes et bien sûr installations artistiques sont autant de cordes à l'arc sensible d'Angela. Pour le Jardin des Arts, elle nous propose *Sillage* qui sera visible au parc Pasteur.

« Une longue ligne droite trace une horizontale à travers le paysage pour se frayer un chemin à travers champ. De là s'élève une multitude de lignes fines qui s'accroissent pour mieux rythmer l'espace. Il en résulte une impression vibrante et mouvante, une sorte de frémissement, comme le souffle du vent sur les herbes folles. » Angela Kornie, à propos de *Sillage*



« SILLAGE » au parc Pasteur

COLLECTE DES MATÉRIAUX, CALENDRIER DES ATELIERS ET ACTUALITÉS DU PROJET...

Toutes les infos pratiques sont à retrouver sur le site de la commune www.chateaubourg.fr rubrique Cité des Sculpteurs.
Contact : Shirley Piron, responsable culture communication
02 99 00 31 47 - s.piron@chateaubourg.fr



Rencontres



Le nouveau bâtiment sur l'ex-site Thalès : une opération rondement menée.

ENTREPRISE

Testelec Ingénierie

AU CARREFOUR DE LA MÉCANIQUE ET DE L'ÉLECTRONIQUE DE PRÉCISION

De la commande centralisée de votre voiture à la dernière cafetière high-tech, vous avez sans doute utilisé un produit vérifié par un banc de test Testelec Ingénierie. L'entreprise surfe sur l'envolée de l'électronique.



Patrick à l'usinage

Xavier Repessé

Le bâtiment est flambant neuf. L'intérieur est spacieux, lumineux avec un sol très clean, les postes de travail sont impeccablement alignés dans un environnement agréable. On entendrait une mouche voler. Nous sommes chez Testelec Ingénierie, sur l'ancien site Thalès.

« Nous fabriquons des bancs de tests pour l'industrie électronique dans l'automobile, l'aviation, le ferroviaire et le médical. Notre métier est vraiment calé dans une niche » précise Xavier Repessé, directeur depuis 2009, précisant que l'entreprise s'inscrit parmi les trois spécialistes du genre sur l'Hexagone. « Chez nous on réalise la totalité du banc de la conception à la fabrication ». Des techniciens supérieurs conçoivent le produit sur ordinateur, avant l'usinage, le montage et le câblage par des opérateurs qualifiés.

Des ascenseurs aux lecteurs de cartes bancaires

Un banc de test, c'est quoi ? Prenez, par exemple, le calculateur électronique du verrouillage automatique des portes de votre voiture. Le fabricant ne peut pas livrer son produit à l'usine d'assemblage sans être assuré de son bon fonctionnement. Testelec fabrique donc l'outil qui vérifiera chaque calculateur un par un, jusqu'à 10 000 pièces par jour.

C'est la même chose pour l'injection d'un moteur diesel, un robot de cuisine, les écrans d'ascenseurs, les détecteurs d'incendie voire les commandes de vol du Falcon 7X...

« Je parcours en moyenne 60 000 kilomètres par an. Le contact humain est primordial. On

“ Le développement de l'électronique est incontournable ”

Xavier Repessé

apprend beaucoup de choses ». Le patron mouille sa chemise pour suivre et vendre ses machines dans ses douze régions de France. Avec un rythme soutenu : une semaine sur la route, une semaine à Châteaubourg. Il s'agit, en effet, de trouver du travail pour les salariés installés dans le nouveau bâtiment depuis 2016. Avec de bons résultats : le chiffre d'affaires annuel est passé de 1,6 million d'euros en 2009 à 2,4 millions en 2016. Comme les effectifs : de 16 à 24 pendant la même période. Lentement mais sûrement.

Un accueil favorable

« Notre relation avec la mairie a été fructueuse : Damien Le Clerc nous a très bien accompagné tout au long de notre projet.

PORTRAIT

TREIZE TITRES DE CHAMPION

Leo décolle en BMX



Leo Louapre est plus souvent en l'air que sur le sol !



« Onze titres consécutifs de champion d'Ille-et-Vilaine, deux fois la palme régionale... » : Leo Louapre, 16 ans, survole les pelotons du BMX au propre comme au figuré. Il suffit de visionner sa vidéo « Ride 100 % » sur YouTube pour en être convaincu. Accélération, décollages sur les bosses simples, doubles, triples, dramatique, table et consorts et atterrissages... Léo est plus souvent en l'air que sur le sol où il évolue d'ailleurs plus souvent sur une roue ! « Il fait même partie des meilleurs nationaux avec une onzième place au championnat du monde à Zolder en Belgique » confie sa maman, fière d'un fils qui pulvérise des records depuis ses six ans.

Très dur physiquement

« C'est un sport très dangereux avec des sauts de quatre à dix mètres de long et deux à trois mètres de haut, sans suspension » indique Leo qui s'équipe de gants, casque, vêtements longs avec un pantalon style moto-cross. Les similitudes sont frappantes avec ce sport mécanique mais ici la cylindrée est humaine. Et pour améliorer les performances du moteur, il n'y a qu'une solution : de l'entraînement. « Depuis un an et demi, j'ai doublé les programmes d'entraînement avec de la piste et de la musculation. Physiquement c'est très dur ».

Il faut développer puissance et souplesse car ce sport est très violent. Huit coureurs s'alignent sur la grille de départ pour avaler 400 mètres en 30 secondes ! Le jour d'une compétition le pilote roule neuf minutes seulement !

Travail et rigueur de vie

Leo pratique le BMX Race dans le club du Pays de Vitré - affilié à la FFC*, un club qui compte 85 pilotes - où il évolue cette année en junior national, l'équivalent des semi-pros en cyclisme. Traversées de la France en long, en large et en diagonale, Belgique, Pays-Bas, Allemagne, Danemark... Leo qui voit du pays avec ses parents pour participer aux épreuves vise désormais la catégorie Élite, l'équivalent des professionnels.

“ C'est un sport très dangereux ”

Mais contrairement au vélo, il ne compte pas en vivre. S'il décolle souvent de la piste en BMX, il garde les pieds sur terre. Élève en première S au lycée Bertrand d'Argentré à Vitré, Leo n'oublie pas ses études. Mais sur la piste, il peut décompresser « on a vraiment des sensations extrêmes mais c'est un sport où il faut persévérer ». Le talent c'est le travail. Leo a tout compris. Le BMX est aussi une bonne école de la vie.

*FFC : Fédération Française de Cyclisme

YouTube Pour vous plonger dans l'ambiance du BMX avec Leo, allez sur YouTube pour visionner « Ride 100 % » de Charles Couason. www.youtube.com/watch?v=GG0pD9srVksou - ou tapez « YouTube Leo Louapre » sur Google

La municipalité de Châteaubourg a facilité la mise en œuvre de notre nouvelle unité. Vitré Communauté, plutôt orientée vers l'industrie, a aussi bien aidé » poursuit Xavier Repessé qui a lancé son projet en 2014.

Une opération menée tambour battant. En deux ans, le nouveau bâtiment de 1 000 m² s'avère opérationnel avec 300 m² de bureaux et 700 m² d'ateliers. Pourquoi se développer à Châteaubourg ? « On trouve une main d'œuvre assez spécialisée et surtout avec le train on évite les bouchons pour rejoindre Rennes ! ». Malgré tout, Testelec Ingénierie peine à recruter. Les absents ont tort car l'ambiance est plutôt sympa !

Encore de beaux jours à l'horizon

Ici, il est indispensable d'adapter un outil moderne à la demande actuelle et d'être en veille technologique permanente pour suivre les évolutions. Tout va très vite. « Dans l'automobile,

la demande est assez forte comme ailleurs. Depuis un an tout est en croissance ». Avec le baromètre inoxydable de la reprise au beau fixe : le retour du pétrole. « On nous demande aujourd'hui des machines pour tester les modules de forage ».

Testelec pense aussi à demain et surtout à après demain. L'avenir est à la robotique et à la cobotique, ces robots chargés d'assister l'homme en automatisant une partie de ses tâches comme charger ou décharger des objets lourds. L'entreprise se projette déjà vers les bancs de tests automatiques. « La croissance se fera là avec le développement de l'électronique. Il s'agira de valider des produits à haute valeur ajoutée qui devront être irréprochables sur le marché » conclut le directeur qui entrevoit « un avenir plutôt optimiste ». Testelec Ingénierie à Châteaubourg : le test concluant et validé.



Sylvaine au câblage d'un outillage test pour l'automobile

ZI Bellevue, 2, rue Blaise Pascal
www.testelec.fr
02 99 00 93 00

État civil

DE SEPTEMBRE À NOVEMBRE

NAISSANCES

FERRON Elya, née le 13 novembre 2016
BOTUHA Ilan et Soline, nés le 14 novembre 2016
MATHIEU Eden, né le 22 novembre 2016
MOUBÈCHE Noa, né le 1^{er} décembre 2016
POIRIER Mélina, née le 6 décembre 2016
BARBIER Évan, né le 9 décembre 2016

GIBOIRE Clarisse, née le 13 décembre 2016
DE PALMAS Juliette, née le 23 décembre 2016
HELLEU NAEL Tristan, né le 27 décembre 2016
HENRY Mayane, née le 3 janvier 2017
GARDAN Sophia, née le 8 janvier 2017
PROVOST Evan, né le 11 janvier 2017
MICHEL Juliette, née le 20 janvier 2017

DÉCÈS

Renée MONJARRET veuve CHARNAL, 94 ans, le 19 décembre 2016 à Vitré
Gisèle PRUNIER veuve RAGOT, 90 ans, le 2 janvier 2017 à Vitré
Louis CROYAL, 86 ans, le 14 janvier 2017 à Châteaubourg
BARBOT Jeanne veuve COURGEON, 94 ans, le 27 janvier 2017 à Châteaubourg

COMMERCE

LES ENSEIGNES QUI BOUGENT



WOOD LIVE
 Saint-Melaine - 07 50 91 91 28
 Woodlive35@gmail.com
www.facebook.com/35woodlive

Poussé par le plaisir de créer des volumes, Jean-Jacques Pelletier a lancé son activité artisanale en novembre dernier. Menuisier de formation, il s'est spécialisé dans l'agencement extérieur en bois : ter-

rases, abris de jardin et de vélo, cabanes pour enfants, barrières, abris fumeurs... Il propose son expertise aussi bien aux particuliers qu'aux entreprises, dans tout le département.

SEMAINES D'INFORMATION SUR LA SANTÉ MENTALE

Le Pays de Vitré - Porte de Bretagne et ses partenaires proposent sur le territoire plusieurs manifestations sur le thème « santé mentale et travail ».

Informations
 Hélène Mazaña, animatrice Territoriale de Santé du Pays de Vitré - Porte de Bretagne 02 99 00 85 95
helene.mazana@paysdevitre.org

SOIRÉE THÉÂTRE

JEUDI 23 MARS à 20h30, La Clé des Champs
 « Une vie de folie » par Jef Handco et Hélène Biard. Le spectacle sera suivi d'un échange avec des professionnels locaux.

EXPOSITION, BIBLIOTHÈQUE VIVANTE À LA MÉDIATHÈQUE DE VITRÉ

et sélection d'ouvrages dans les bibliothèques du Pays. DU 20 MARS MARS AU 8 AVRIL.



Agenda

MARS

SAMÉDIS 11 ET 18 MARS
Salsa Familia
 Ateliers.
 Atelier des Tribus.

DIMANCHE 12 MARS
Castel Loisirs et Sports
 Matinée Zumba.
 Salle des Vallons.

DIMANCHE 19 MARS
• CPB Racing 35
 Course de ligue, de 8h30 à 18h.
 Terrain de la Basse Haye.

• Amicale des Paletistes
 Concours régional de palets. Halle Fayelle.

• Musique aux Portes
 Concert de musique classique, à 11h30.
 Maison Pour Tous.

• D'ici d'ailleurs
 Atelier cuisine.
 Gîte la Libellule de Chadoux.

MARDI 21 MARS
Castel Pétanque
 Concours vétérans, à partir de 14h.
 Stade Théo Bottier.

VENDREDI 31 MARS ET SAMEDI 1^{ER} AVRIL
Castel Mélodies
 Concerts annuels à 20h30.
 Salle du Zéphir, à Châteaugiron.

AVRIL

SAMÉDIS 1^{ER} ET 28 AVRIL
AG2C
 Concerts.
 Atelier des Tribus.

DIMANCHE 2 AVRIL
• École Saint-Melaine
 Kermesse, à l'école.

• APE écoles publiques
 Bourse puériculture, vente de 9h30 à 13h.
 La Clé des Champs.

MARDI 11 AVRIL
Club de l'Âge d'Or
 Concours de belote, à partir de 13h30.
 Salle des Vallons.

SAMÉDI 15 AVRIL
Atelier « À la Découverte du Numérique »
 Salle des Vallons.

DIMANCHE 23 AVRIL
Club de l'Âge d'Or
 Bal, à partir de 14h.
 Salle des Vallons.

LES 29 ET 30 AVRIL
CPB Racing 35
 Grand prix TT 1/8.
 Terrain de la Basse Haye.

MAI

JEUDI 4 MAI
Établissement Français du Sang
 Collecte de sang, de 10h à 13h et de 15h à 19h.
 La Clé des Champs.

22^{ÈMES} FOULÉES CASTELBOURGEOISES !

VENDREDI 24 MARS. Colloque Trail, à 20h30, salle La Clé des Champs. Gratuit sur inscription.

SAMÉDI 25 MARS. Trail, marche nordique, courses jeunes et adultes : un bel événement à ne pas manquer. Départs de 12h à 17h devant le complexe sportif du Prieuré. Buvette et restauration sur place, et repas en soirée. Infos : www.uachateaubourg.fr

VIDE GRENIER
 DIMANCHE 12 MARS
 DE 8H À 17H
 COMPLEXE SPORTIF DU PRIEURÉ - SALLE FAYELLE

BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE
 ENTRÉE GRATUITE



LUNDI 17 AVRIL CHASSE AUX ŒUFS !

Au parc Bel Air, de 10h30 à 12h

La mairie va régaler les petits Castelbourgeois pour la traditionnelle chasse gourmande ! Elle est exclusivement réservée aux enfants de la commune, jusqu'à 12 ans. Participation gratuite.

Café sur place.

Clin d'œil

par Pierre Lepoutre

*Œuvre des enfants de l'école
de Saint-Didier et de l'artiste Pascale Planche,
réalisée pour le Jardin des Arts 2015.*



Contact

Hôtel de Ville

5 place de l'Hôtel de Ville
BP 92156 - 35220 Châteaubourg
02 99 00 31 47 - Fax : 02 99 00 80 65
mairie@chateaubourg.fr

Horaires :
du lundi au jeudi,
de 9h à 12h et de 14h à 18h
le vendredi, de 9h à 19h.

Bibliothèque

Rue des Tours Carrées
35220 Châteaubourg
02 99 62 31 41
bibliotheque@chateaubourg.fr

Horaires : le mardi de 15h à 19h,
le mercredi de 10h30 à 12h30
et de 15h à 19h,
le vendredi de 15h à 19h,
le samedi de 10h à 13h.

Maison Pour Tous

9 rue Louis Pasteur
35220 Châteaubourg
02 99 00 75 18

accueil.mpt@chateaubourg.fr
Horaires : le lundi de 9h à 10h30,
du mardi au jeudi de 9h à 12h
et de 14h à 17h30, le vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 18h
et le samedi de 10h30 à 12h30.

www.chateaubourg.fr



www.facebook.com/chateaubourg